Scolarité obligatoire

Commission pour la production et la distribution des moyens scolaires, COMOS

Nicolas Aebischer
président COMOS

MANDAT

La commission pour la production et la distribution des moyens scolaires (COMOS) fait partie de l'UMER et est chargée d'exécuter les décisions de la Conférence en matière de réalisation, de diffusion, de distribution, de gestion de stocks et de réimpressions des ressources didactiques et moyens d'enseignement pour la scolarité obligatoire et l'éducation préscolaire.

La COMOS a traité des thèmes suivants en 2022 :

- Conseil technique en vue de la réalisation des MER *Mathématiques 1re-8e*, SHS 9e-11e et *Français 1re-8e* ;
- Réalisation des MER *Mathématiques 7e*, SHS 9e-11e – *Outils, démarches et référence*, *Français 1re-2e* et *Français 5e* ;
- Travaux liés au stockage, à la réimpression, la diffusion et la distribution des moyens d'enseignement et ressources didactiques existantes ;
- Participation active, par le biais du directeur de l'OCMS, aux travaux de la commission de gestion (COGEST) chargée d'examiner et de préaviser à l'intention de l'AP-CIIP les comptes annuels, le budget et le plan financier pluriannuel.

Données factuelles

La COMOS s'est réunie à 6 reprises, les 20 janvier, 24 mars, 5 mai, 17 juin, 15 septembre et 3 novembre.

Présidence : Gilles Monney (GE) jusqu'en juin, remplacé par Nicolas Aebischer (FR) dès septembre.

Secrétariat : Séverine Erard.

Mutations : Jérémy Bernard (JU) a remplacé Françoise Werth dès juillet. Olivier Porchet (GE) a remplacé Gilles Monney dès août.